



DATE DE PUBLICATION : 20 janvier 2025

La directrice déléguée de l'antenne économique

Délégation de signature donnée par la directrice déléguée de l'antenne économique de Châlons-en-Champagne

Vu la délégation de signature donnée par M. Olivier SIMON, directeur départemental de la Marne, le 20 janvier 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie CORRADI, directrice déléguée, et de M. Pascal ROBIN, adjoint à la directrice déléguée, délégation est donnée à M. Jannick PERLOT, responsable du CTPS de Châlons-en-Champagne, et, en cas d'empêchement, à Mmes Valérie GODARD et Fanny BONNEFOY, adjointes au responsable du CTPS, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité des services des particuliers de la Marne.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 20 janvier 2025

Valérie CORRADI